

**Délibérations du
Comité Syndical**

EPIDROPT

EPIDROPT

Syndicat mixte ouvert

Secrétariat : 23 av de la Bastide - Pôle des services - 1er étage

24500 EYMET

Siège : Mairie 47800 ALLEMANS DU DROPT

Séance du 30 juillet 2024

Délibération n° DE_2024_034

Date de la convocation : 21/07/2024

Membres

en exercice :

17

L'an deux mille vingt-quatre et le trente juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie à 9 h 30 à la salle de réunion de la Communauté de Communes Portes Sud Périgord - 23 avenue de la Bastide - 24500 - EYMET, sous la présidence de Monsieur Stéphane FARESIN.

Présents : 9

Votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

Présents : Christian BONNEAU (SM DROPT AVAL), Christian BONNEAU (SMER E2M), Danielle DHELIAS (CD 47), Christian DIEUDONNE (SM DROPT AMONT), Stéphane FARESIN, Eric FELLET (SM DROPT AVAL), Bernard PATISSOU (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL), Jean-Noël VACQUE (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL), Jérôme BETAILLE (CD 24)

Présents non votants :

Représentés :

Excusés : Patrick CROUZET (SM DROPT AVAL), Manuel DEZEN (SM DROPT AVAL), Alain GOUYOU (SM DROPT AMONT), Laurent MERSIE (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL)

Absents : Laurent BAGILET (SM DROPT AMONT), Jean-Claude CASTAGNER (SM DROPT AVAL), Jean-Baptiste CHEMIN (SM DROPT AMONT), Christelle GUIONIE (CD 33), Marie-Lise MARSAT (CD 24), Daniel BARBE (CD 33), Laurent CAPELLE

Secrétaire de séance : Christian BONNEAU (SM DROPT AVAL)

Objet : OUGC Gestion des données des préleveurs : choix du prestataire

Pour la gestion de la nouvelle mission OUGC, Monsieur le président indique qu'il faudra mettre en place une gestion des données des préleveurs pour permettre une télédéclaration des prélèvements et la récupération par les usagers des autorisations de prélèvement sans envoi systématique à chaque préleveur.

A notre connaissance, il existe deux outils : l'un géré par la chambre d'agriculture nationale **GESTE**A et l'autre géré par le **GDS 85**.

Nous avons à ce jour 433 préleveurs identifiés et 819 points de prélèvement.

L'outil **GESTE**A propose ce service.

Cet outil web facilitera la gestion de données administratives d'irrigation en stockant l'ensemble des données de consommations sur plusieurs campagnes et en proposant des exports à imprimer pour simplifier les démarches notamment auprès de l'Agence de l'Eau. Il devra être utilisable en version smartphone courant 2025.

Cet outil est géré par la Chambre d'agriculture nationale, et il est déployé à l'échelle des OUGC. Pour notre territoire, c'est l'OUGC Lot et le chargé de missions de la Chambre d'agri 46 qui nous apportera l'appui technique pour les 2 phases ci-dessous. Une convention sera passée avec eux.

Il faudrait se positionner avant **fin août 2024** pour bénéficier de cet outil pour le futur PAR 2025/2026, ce qui réduirait la note pour le SMEAG.

Cela nous obligera, à terme, de mettre en place **une redevance pour financer cet outil et le poste OUGC**.

Pour Gest'ea, cet accompagnement se divise en 2 parties chronologiques :

- Une phase d'intégration en 2024 pour 7 227 €,
- Une phase d'accompagnement annuel à partir de 2025 incluant le total de la cotisation (participation au financement) de l'outil + le temps passé par la Chambre d'agriculture du Lot pour répondre à toutes vos demandes pour 6 341 €.

Sur 3 ans, la dépense est de $7\,227 + 6\,341 + 6\,341 = 19\,909.00$ euros HT soit 23 890.80 euros TTC

Il existe un autre outil IRRIG 85 qui avait été créé par la Chambre d'agriculture de Vendée et repris par la chambre d'agriculture du Pays de la Loire.

La première année : droit d'utilisation du logiciel (2 000 € qui sera collecté par la chambre des Pays de la Loire),

- la première année également : analyse des besoins, réalisation de l'outil, intégration des données à partir de fichiers excel, adaptation de la base de données à vos besoins, modification de la charte graphique, développement de vos spécificités locales : entre 6 500 € HT et 10 500 € HT.

- tous les ans : hébergement annuel de 1 115 € HT par tranche de 500 irrigants,

- tous les ans : prévoir un budget de maintenance afin de répondre aux diverses sollicitation, petites évolutions, afin de gagner en réactivité et ainsi éviter la réalisation de nouveaux devis pour les petites demandes, évolutions. Par expérience il faut prévoir entre 3 à 5 jours par ans à 520 € HT la journée.

Sur 3 ans, la dépense serait la suivante : $2\,000 + 6\,500 + 1\,115 + 1\,115 + 1\,115 + 2\,080 + 2\,080 = 16\,005.00$ euros HT.

L'interface IRRIG 85 de GDS est plus simple et plus ludique pour les usagers que l'outil GESTEA.

	GESTE A	IRRIG 85	
Année 1	7 227	2 000 (droit d'utilisation)	11 033
Année 2	6 341	1 115	2 080
Année 3	6 341	1 115	2 080
Montant total HT	19 909	19 423	

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (par 9 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention) des membres présents, le comité syndical :

- Décide de reporter sa décision pour la mise en place d'une redevance,
- Considère qu'un outil pour la gestion collective de l'eau pour le secteur non réalimenté et réalimenté du territoire d'Epidropt est nécessaire,
- Considère qu'il convient de reporter cette dépense sur le budget primitif 2025.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 31 juillet 2024
et publié ou notifié
le 31 juillet 2024

Le secrétaire de séance,
Christian BONNEAU

Le président,
Stéphane FARESIN

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme au siège du syndicat.